

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3395

présenté par

M. Alauzet, M. Perrot, M. Colas-Roy, Mme Le Feur, M. Fugit, M. Vignal, M. Kerlogot, M. Zulesi,
M. Testé, M. Holroyd, M. Claireaux, M. Rupin et Mme Leguille-Balloy

AVANT L'ARTICLE 42, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.